Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE03CM210326-DE

Affaire n°3 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars 2026,

Sur convocation en date du 17 mars 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la salle d'honneur de l'Hôtel de ville de Dinan (21 rue du Marchix-22100 DINAN), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN, Chantal BOULOUX, René DEGRENNE, Laurence LE DÛ, Tanguy METROPE, Anne-Sophie MORIN, Didier DERU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Charles HOUZE, Odile MIEL-GIRESSE, Laurent VANDAMME, Béatrice SAGORY, Yannick HELLIO, Christine MASSART, Dominique ORHANT, Marina BADOUAL, Yann LUCAS, Angèle COUELLAN, Olivier BOBIGEAT, Lydie PATRY, Matthieu JOUNEAU, Nathalie MALIDOR, Philippe MORANT, Sonia DABIN, Grégory PERETOU, Christelle BOUVIER, Jacques TOUMINET, Camille SOUFFLET, Yves KOZIEL, Sandra LE DREAN-SMEJKAL, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Baptiste THEVELEIN, Stella CORBES, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON.

SECRETAIRE : Tanguy METROPE

*
* *

CONSEIL MUNICIPAL – Fixation du nombre des adjoints

Rapporteur : M. le Maire

Suivant les dispositions des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal (35), soit 10 adjoints.

*
* *

Il vous est proposé de fixer le nombre des adjoints au maire à 10.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260321-DE03CM210326-DE

*
* *

Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'**UNANIMITE** de fixer le nombre des adjoints au maire à 10.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

